



Ifad-élevage de Barkoissi

Victoire Tomégah-Dogbé souhaite l'achèvement rapide des travaux

Le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé était ce vendredi 27 novembre dans la préfecture de l'Oti-sud (Barkoissi) pour visiter le chantier en cours de l'Institut de formation en alternance pour le développement (Ifad), dédié à l'élevage. Le souhait de la cheffe du ...



PAGE 3

POLITIQUE



Connexion internet

Christian Trimua prend la défense du consommateur togolais

À la suite de Michel Yaovi Galley, nouveau directeur général de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), le ministre Christian Trimua, porte-parole du gouvernement, donne son avis sur la situation et vole à son tour au secours ...

PAGE 11

DEVELOPPEMENT



Projet EJV

Les acteurs font le bilan du 3e trimestre des réalisations du projet

Un atelier bilan a été ouvert le 23 novembre dernier dans la préfecture de Kloto. Au cours de cette rencontre, l'Antenne régionale Maritime de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) a présenté les réalisations du projet ...

PAGE 5



Tentative de déstabilisation de l'Etat

La Dynamique monseigneur Kpodzro en grande difficulté

Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, coordinatrice de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK) et un de ses collègues sont entre les mains de la justice. Le regroupement est accusé de tentative de déstabilisation de l'Etat ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Secteur éducatif : le professeur Kokoroko poursuit son offensive médiatique

En dehors du fait de répondre favorablement aux revendications des enseignants dans la mesure des possibilités, par quel autre moyen un ministre en charge du secteur de l'éducation peut-il faire face à ses partenaires sociaux, qui, visiblement ne veulent lui laisser aucun répit ? Le professeur Dodzi Komla Kokoroko a choisi l'offensive médiatique.

Dès sa nomination, il était clair que la tâche s'annonçait ardue. Beaucoup se demandaient si le nouveau ministre pouvait transposer la gestion réussie qu'il a faite de l'université de Lomé, au ministère des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat. L'intéressé lui-même fait preuve d'une certaine détermination. Cela suffira-t-il ?

Beaucoup de ses prédécesseurs ont souffert à ce poste. Mais, presque deux mois après la mise en place du nouveau gouvernement, la méthode Kokoroko semble petit à petit prendre le dessus. Déjà avant la rentrée, le ministre s'est exprimé pour donner ses orientations. Il voudrait notamment réformer profondément le système éducatif ...

PAGE 3

PRET Special Fêtes

TAUX 0%

Vos cadeaux sont en route...

DU 1^{er} DÉCEMBRE 2020 AU 31 JANVIER 2021

Durée : Maximum 6 mois
Possibilité de payer par anticipation

CORIS BANK
INTERNATIONAL

La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

* Offre soumise à conditions

| | | | |
|---|--|---|--|
|  | <p>SOMMAIRE</p> <p>Etats-Unis / Justice Les procès qui attendent Donald Trump dès son départ de la Maison Blanche</p>  <p>P 4</p> | <p>Littérature togolaise « A feu nu », toute réflexion a un prix !</p>  <p>P 9</p> | <p>Avenir sportif au Togo Le ministère des Sports, la FTF, et les acteurs réfléchissent sur les moyens de relance</p>  <p>P 10</p> |
|---|--|---|--|

Promotion des bénéficiaires des produits FNFI

«Avec le produit Nkodédé, je vais ouvrir un supermarché à notsé, ce qui n'existe pas pour le moment dans la ville», madame Batikrana Kpanta

Pour ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des bénéficiaires des produits FNFI, c'est la ville de notsé qui met sous les feux de la rampe les témoignages d'un bénéficiaire des produits FNFI qui nourrit de grandes ambitions, notamment celui de devenir une entrepreneure modèle à travers l'ouverture d'un super marché à notsé. Dans une approche pédagogique, la bénéficiaire de Notsé explique comment elle en est arrivée à cette étape, le processus d'octroi de crédit et ses ambitions.



“

Avec le produit Nkodédé, je vais ouvrir un supermarché à Notsé. Ce qui n'existe pas pour le moment dans cette ville

BATIKRANA KPANTA

Responsable d'hôtel à Notsé

Madame Batikrana Kpanta

“Depuis 2014, j'ai toujours gardé une très bonne image du FNFI, car je fais partie de ses premiers bénéficiaires”, c'est par ces mots que Batikrana Kpanta, épouse Balaka, la cinquantaine

nous accueille à notsé où elle réside depuis des années.

Sa rencontre avec le FNFI débute en 2014 où elle obtient les crédits APSEF qui lui permette de démarrer une activité de vente de sachets d'eau communément appelle pure water. Une activité que notre interlocutrice exerce avec le plus grand dévouement, car pour elle le commerce a toujours été une passion.

“ Depuis 2014, grâce au FNFI j'ai débuté une activité commerciale de vente de sachets d'eau. Progressivement, j'ai ouvert un petit bar ici à notsé qui m'a donc permis de passer à échelle mes activités. Les débuts n'ont pas été faciles, mais avec de l'endurance et de la détermination tout est possible dans cette vie. Je fais partie des bénéficiaires modèles du FNFI et je suis même la présidente préfectorale de la Fédération des Bénéficiaires des Services Financiers de Haho. Cela étant, ici dans notre préfecture, nous menons ponctuellement des actions de sensibilisation afin de sensibiliser nos membres pour une utilisation harmonieuse des crédits et un remboursement sans faute des crédits”.

En plein boom de ses activités commerciales, Batikrana Kpanta, épouse Balaka a de grandes ambitions pour son avenir commercial, et pour cause elle se retrouve éligible au Produit Nkodédé, un produit qui est destiné aux bénéficiaires fins de cycle des crédits FNFI afin de les aider à renforcer leurs activités. Un crédit d'un montant de 5 millions de FCFA, de quoi permettre à notre interlocutrice de rêver en grand. “J'ai participé personnellement au lancement du produit Nkodédé il y a quelques mois à Blitta. Et Dieu merci je me suis retrouvé éligible au produit. J'ai dans la foulée constitué tous mes dossiers nécessaires et à l'heure actuelle j'ai obtenu un crédit de 5.000.000 qui doit me permettre d'ouvrir un supermarché. Et je reste convaincu que mes activités évolueront dans la bonne direction car ça sera le premier supermarché ici à notsé. Grace au FNFI, comme vous pouvez aisément le deviner, la femme togolaise est devenue une entrepreneure de renom qui prend à bras le corps son émancipation”.

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG. LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... La rentrée pédagogique au cours de laquelle les enseignants ont été formés par des spécialistes de l'Institut national des sciences de l'éducation (Inse), a été le début de la nouvelle méthode. Mais, il ne compte pas s'arrêter à ce niveau. Plusieurs autres réformes comme l'assainissement du secteur privé, l'amélioration de la formation des enseignants

etc... sont annoncées. Ainsi, on note que le ministre Kokoroko communique beaucoup. Mais, assez pour calmer les ardeurs de certains enseignants grévistes ? Pas toujours facile de se faire comprendre en tout cas, même si l'on est un excellent communicateur. Mais, le nouveau ministre en charge de l'éducation demeure imperturbable.

Il multiplie les sorties médiatiques. Les messages varient selon les circonstances. Apaisement, écoute mutuelle, esprit d'entente, appel à la raison, sont souvent au rendez-vous. Il n'est pas exclu que le ton devienne menaçant. Par exemple, des responsables d'établissement accusés de faire du sabotage ont été rappelés à l'ordre

sous peine de sanctions ou même de poursuites judiciaires. Pendant ce temps, le professeur Kokoroko ne rate aucune occasion de s'exprimer à travers les médias. Il était encore annoncé vendredi dernier dans l'émission « Au cœur de la nation », sur la Télévision togolaise (TVT). Beaucoup d'observateurs trouvent que c'est une

bonne chose pour les membres du gouvernement de communiquer suffisamment. Cela permet au public de connaître leurs intentions pour leurs différents secteurs, les actions qu'ils mènent, les difficultés qu'ils rencontrent. Le temps permettra de savoir si la stratégie du ministre Kokoroko porte des fruits.
E. Dadzie

Ifad-élevage de Barkoissi

Victoire Tomégah-Dogbé souhaite l'achèvement rapide des travaux

Le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé était en visite vendredi dernier dans la préfecture de l'Oti-sud (Barkoissi) pour visiter le chantier en cours de l'Institut de formation en alternance pour le développement (Ifad), dédié à l'élevage. Le souhait de la cheffe du gouvernement est que ces travaux prennent rapidement fin pour le bonheur des jeunes togolais.



Victoire Tomégah-Dogbé, discutant avec un responsable du chantier

Dans le but de lutter contre le chômage, le président de la République togolaise, Faure Gnassingbé, a initié le programme de création des Ifad. Il s'agit de centres de formation professionnelle qui seront

installés dans différentes localités du pays en tenant compte du potentiel de chacune. Et si l'on est en train de construire l'Ifad-élevage à Barkoissi, c'est parce que la région des Savanes où elle est localisée, est réputée pour cette activité.

À Elavagnon dans la préfecture de l'Est-Mono, l'Ifad-aquaculture est déjà opérationnel. Désormais, au lieu que tous les jeunes suivent la tendance en convergeant vers les universités publiques et privées sans but précis, ils pourront, juste après le Brevet d'études du premier cycle (BEPC), s'orienter vers un métier en intégrant l'un des 10 Ifad dont compte se doter le Togo d'ici cinq ans.

La visite du Premier ministre marque donc

la volonté des plus hautes autorités de faire progresser ce projet crucial pour l'avenir de la jeunesse togolaise. « Nous avons vu que les travaux avancent très bien. Nous avons insisté que les travaux s'accélèrent et puissent finir rapidement dans les six mois qui viennent pour qu'on ait la rentrée scolaire en septembre 2021 », a affirmé Victoire Tomégah-Dogbé.

De son côté, le Lt-Col Kpandja Napo, directeur général de l'Ifad-élevage rassure sur le fait que les travaux sont bien avancés et devraient prendre fin dans un délai raisonnable. « Avec l'implantation de cet Ifad, il y a plein d'atouts pour la jeunesse et pour les éleveurs locaux », a ajouté le Lt-Col Kpandja Napo.

Dadzie

Tentative de déstabilisation de l'Etat

La Dynamique monseigneur Kpodzro en grande difficulté

Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, coordinatrice de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK) et un de ses collègues sont entre les mains de la justice. Le regroupement est accusé de tentative de déstabilisation de l'Etat.

Dodji Gérard Djossou, est le premier membre de la DMK à être arrêté vendredi dernier. Quelques heures après et suite à une perquisition à son domicile, Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson a à son tour été arrêtée. Selon le procureur de la République, des documents compromettants découverts en leur possession montrent qu'il y a une atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, en préparation.

« Dans le cadre de cette enquête, le sieur Dodji Gérard Djossou a été

interpellé dans la soirée du vendredi à Lomé par les éléments de la police judiciaire. Il a été procédé immédiatement à une perquisition à son domicile. Ceci a permis la découverte et la saisie des documents compromettants intéressants l'enquête. Lesdits documents révèlent la projection des actions violentes visant à porter atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat et qui devraient être mis en œuvre à partir des manifestations publiques pour la journée du samedi 28 novembre 2020 », précise un communiqué lu



Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson

sur la télévision nationale. Il faut rappeler que madame Adjamagbo-Johnson était déjà visée par une procédure avec d'autres membres de la

DMK dont le candidat malheureux Agbéyomé Kodjo. Certains actes posés aux lendemains de la présidentielle par eux, en accaparant des

symboles de la République, sont aussi des tentatives de déstabilisation. Cette situation a même entraîné l'exil ou le maquis pour l'ancien Premier ministre.

Cette fois-ci, c'est celle qui a eu le courage de reprendre le flambeau de la lutte, pendant que le président autoproclamé est en fuite, qui est sérieusement en difficulté. Même au plus fort de la crise politique du 19 août 2017 et alors que Brigitte Adjamagbo-Johnson était en première ligne, elle n'a jamais été arrêtée. Or, à l'époque, il y a eu des actes graves posés par les membres de la Coalition des 14.

TM

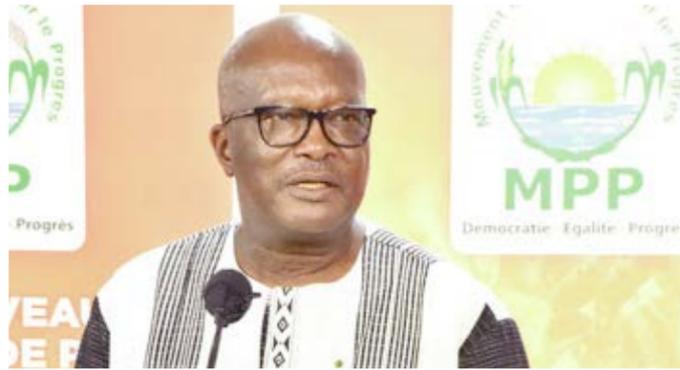
Burkina Faso / Législatives

Elu au 1er tour, Roch Christian Kaboré échoue à rééditer l'exploit à l'Assemblée nationale

Pour avoir la majorité absolue au Parlement, le parti du président réélu avait besoin de 64 sièges. Il n'en obtiendra que 56. Et même si ce score est légèrement plus élevé que celui obtenu lors des législatives de 2015, le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP) devra compter sur des alliances avec d'autres partis politiques pour s'assurer tout le confort d'une gouvernance à la hauteur de ses promesses électorales.

Dans la nuit du 28 au 29 novembre 2020, la Commission électorale avait pour exercice du jour, la seconde phase des résultats des élections générales qui se sont déroulées le 22 novembre dernier. Tout ce qu'il faut retenir de ces législatives, c'est qu'elles sont à l'image de la présidentielle. En effet, le MPP du président réélu vient en tête des sièges remportés pour la prochaine

législature. 56 sièges à l'Hémicycle pour le président réélu dès le premier tour avec près de 58% des suffrages exprimés. Tout comme en 2015, le MPP va devoir compter sur des alliances. Or, au regard des dernières rencontres entre certains partis politiques malheureux de la présidentielle du 22 novembre afin de féliciter le président réélu, le MPP n'aura pas fort à faire pour trouver



Le président Roch Marc Christian Kaboré

les 9 sièges restants pour avoir la majorité absolue. Tout comme au niveau des résultats de la présidentielle, la surprise créée par le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) de l'ex-président Blaise Compaoré vient clore le règne de

Zéphirin Diabré, actuel chef de file de l'opposition. La CPP Eddie Komboïgo obtient donc 20 sièges, loin devant Zéphirin Diabré qui passe de 33 sièges en 2015 à seulement 12 sièges pour cette législative de 2020. Une « raclée » qui le positionne à la 4ème place

après le NPP, le Nouveau temps pour la démocratie, un parti proche du pouvoir, qui obtient 13 sièges.

Aux pieds de l'escalier, on retrouve l'Union pour la renaissance/Mouvement Sankariste (5 sièges), le Mouvement pour le Burkina du futur (4 sièges). L'ADF/RDA, le Rassemblement patriotique pour l'intégrité et le Parti pour le développement et le changement remportent chacun 3 sièges. Le mouvement Agir Ensemble, qui avait soutenu la candidature de Kadré Désiré Ouédraogo à la présidentielle, ferme la marche avec 2 sièges.

Alexandre Wémima

Afrique Centrale / Intégration économique

La CEEAC définit ses chantiers pour les cinq prochaines années

Six chefs d'État sur onze ont participé le 27 novembre à Libreville, au Gabon, à un sommet de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Cette première rencontre en présentiel depuis le déclenchement de la pandémie de Covid-19 était consacrée à l'accélération de l'intégration régionale dans cette région très riche en matières premières mais qui se trouve être aussi la moins intégrée et la moins développée du continent.



Les chefs d'Etat de la CEEAC

Autour du président gabonais Ali Bongo se trouvaient Idriss Déby du Tchad, Denis Sassou Nguesso du Congo, João Lourenço de l'Angola, Faustin Archange Touadera de la Centrafrique et Évariste Ndayishimiye du Burundi, tous venus apprécier les réformes engagées pour dynamiser la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Après Ali Bongo, le président congolais, Denis Sassou-Nguesso, devra assurer la présidence tournante de l'institution. Cette dernière a été entièrement renouée. Ses priorités pour les cinq prochaines années sont désormais la construction des routes inter-États, la concrétisation du marché commun et la libre circulation des personnes et des biens. La sécurité dans la région constitue l'autre priorité. Les conflits armés ont retardé le développement des États et bloqué l'intégration régionale, reconnaît la commission de la CEEAC.

À Libreville, les chefs d'État ont par exemple adopté une déclaration sur la situation sécuritaire en Centrafrique. « Réitérons notre appel au Conseil de sécurité des Nations unies, en vue de la levée de l'embargo sur les armes à l'encontre de la République centrafricaine pour permettre à ce pays de disposer de moyens nécessaires pour la refondation de ses forces de défense et de sécurité, a déclaré Pacôme Moubelet Boubeya, ministre gabonais des Affaires étrangères. Décidons la désignation d'un médiateur dans la crise centrafricaine. »

Rfi.fr

Etats-Unis / Justice

Les procès qui attendent Donald Trump dès son départ de la Maison Blanche

Durant son unique mandat, le président Donald Trump a été l'objet de plusieurs plaintes qui n'ont pas suivi leur développement en raison de l'immunité présidentielle. A partir du 20 janvier 2021, date à laquelle il devrait passer le flambeau à son successeur Joe Biden, Donald Trump devrait faire face à la justice américaine pour les multiples plaintes déposées à son encontre : fraude fiscale, harcèlement sexuel, etc. Un horizon dont l'issue inquiète juristes et constitutionnalistes américains qui estiment que le président Trump, qui a cette prérogative de se gracier lui-même, pourrait se servir de cette habilitation pour se soustraire à la justice.

En s'inclinant face à Joe Biden lors de l'élection présidentielle, Donald Trump a perdu bien plus qu'un scrutin. Son départ de la Maison Blanche le 20 janvier signifie aussi la fin de son immunité présidentielle, qui le protège depuis quatre ans de toutes poursuites judiciaires. Sans ce bouclier judiciaire, une tornade de plaintes pourrait s'abattre sur le président républicain déchu.

Mais, comme l'a rappelé l'intéressé lui-même en 2017, la Constitution américaine lui permettrait de s'accorder cette grâce. D'ailleurs, le président Donald Trump a gracié son ancien conseiller à la Sécurité nationale, Michael Flynn, qui avait plaidé coupable en 2017 d'avoir menti au FBI au sujet de ses contacts avec un diplomate russe. Bill Clinton avait gracié, le dernier jour de son mandat, l'homme d'affaires américain Marc Rich. Mais jamais auparavant, aucun président américain ne s'était arrogé cette prérogative en s'accordant cette grâce reconnue par la Constitution du pays.

Mais, comment peut-on être juge et parti à son propre procès, est-on forcé de se



Donald Trump

demandeur. Pour Stéphane Draï, avocat international aux barreaux de New York, de Paris et à la Cour suprême des États-Unis, le scénario est « possible jusqu'au dernier jour de son mandat ». L'avocat explique qu'un tel acte, qui peut être soumis à l'appréciation d'un tribunal, ou de la Cour suprême, est tout de même un « droit discrétionnaire et régalién » reconnu aux présidents américains. De plus, la plus haute juridiction actuelle, étant composée de six juges conservateurs sur neuf, il lui serait difficile d'aller à l'encontre de cette grâce présidentielle.

Pour parer à cette polémique juridico-constitutionnelle, les

commentateurs auscultent la possibilité que Donald Trump démissionne d'ici le 20 janvier pour permettre à son vice-président, Mike Pence, d'assurer l'intérim à la Maison Blanche et d'utiliser ses pouvoirs pour le gracier. C'est ainsi que Richard Nixon a évité un procès dans le scandale du Watergate en 1974 en obtenant, après sa démission, le pardon de son successeur et ancien vice-président Gerald Ford.

En attendant, c'est le wait and see. Et tous les scénarios sont possibles avec ce président qui aurait fait vivre aux Américains, 4 années de gouvernance exceptionnelle.

Alexandre Wémima

Millenium challenge corporation

Démarrage effectif de la mise en œuvre du programme Threshold au Togo

Une cérémonie d'entrée en vigueur du programme seuil du Togo s'est tenue le vendredi 27 novembre à Lomé. Cette cérémonie marque le démarrage effectif de la mise en œuvre du programme Threshold.

La cérémonie s'inscrit dans le cadre de la Millenium challenge corporation (MCC). Pour son éligibilité aux programmes de la MCC, le Togo a entrepris des réformes dans les secteurs stratégiques comme les infrastructures économiques, la lutte contre la corruption, les libertés publiques, les libertés politiques, l'amélioration de l'environnement des affaires, la modernisation de la justice, le renforcement de la sécurité sociale et la digitalisation des services.

Ces réformes ont permis au pays d'améliorer sa performance sur les indicateurs de la MCC. Alors que le pays a seulement

validé 7 indicateurs sur 20 en 2015, les efforts lui ont permis de valider 15 indicateurs sur 20 sur la carte des scores 2021, contre 14 indicateurs l'année précédente.

Sur 78 pays évalués par la MCC, seuls 25 ont réussi la carte des scores et le Togo est classé deuxième pays en Afrique après le Cap-Vert.

La cérémonie de démarrage effectif de la mise en œuvre du programme Threshold fait suite à un accord de don signé le 14 février 2019. 35 millions de dollars US, soit environ 20 milliards FCFA sont alloués au programme. L'objectif est de stimuler la croissance économique et de réduire la pauvreté.

Le programme est composé

de deux volets. Le premier concerne le projet de réforme des Technologies de l'information et de la communication (TIC) qui vise à améliorer l'efficacité des entreprises et la productivité, les investissements et la croissance grâce à un accès amélioré aux services des TIC de haute qualité à un coût raisonnable au Togo. Le second volet est relatif au projet de réforme foncière pour accélérer la productivité agricole. Son objectif est d'améliorer la sécurité du régime foncier pour accroître les investissements dans le secteur agricole.

« Ce programme est donc parfaitement aligné sur le Plan national de développement,



Echange de documents entre Sani Yaya et l'ambassadeur des Etats-Unis au Togo

la déclaration de politique générale et la nouvelle feuille de route gouvernementale 2025. Cette feuille de route qui trace un cap clair et déterminé pour faire du Togo un pays de cohésion et de paix, et une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable, se décline en 03 principaux axes

à savoir : renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et consolider la paix ; dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie et moderniser le pays et renforcer ses structures », a indiqué le ministre de l'Economie et des Finances Sani Yaya.

Félix Tagba

Projet EJV

Les acteurs font le bilan du 3e trimestre des réalisations du projet

Un atelier bilan a été ouvert le 23 novembre dernier dans la préfecture de Kloto. Au cours de cette rencontre, l'Antenne régionale Maritime de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) a présenté les réalisations du projet d'opportunité d'Emploi pour les jeunes vulnérables (EJV) en Formation en développement d'affaires (Foda), en Plan d'affaires (PA) et en initiation aux métiers des 24 villages pauvres retenus dans 4 principales préfectures de la région Maritime.

Au total 13 villages sur les 24 dans la région Maritime ont achevé les activités de la sous-composante 1.2 : formation sur les aptitudes à vie quotidienne, formation micro-entrepreneuriale et formation en cours d'emploi du projet EJV. Les 11 restants sont en cours. Toutefois, 24 sur 24 centres d'alphabétisation sont ouverts dans les villages bénéficiaires.

Concernant l'initiation aux métiers, 3 promoteurs

ont signé le contrat et ses contrats sont réalisés. Aussi, 2 autres contrats sont en cours de réalisation, tandis qu'un contrat est en négociation.

Concernant la composante 2 : appui aux Activités génératrices de revenus (AGR), il est prévu la réalisation de 1 500 Plans d'affaires (PA) dans la région Maritime. Aujourd'hui, 905 PA ont été élaborés. Sur les 1 500 PA qui sont prévus être validés, 903 ont été validés. 603 contrats de subvention

ont été signés et 603 AGR ont démarré sur les 1200 prévues. Les AGR exercées par les jeunes bénéficiaires du projet EJV dans la région Maritime sont de types agricole, élevage, transformationnel, commercial, artisanal sans oublier celles qui s'opèrent dans les boutiques, etc.

Démarré depuis 2017, le Projet EJV est financé sous forme de don (IDA : 1730) par la Banque mondiale à hauteur de 9 milliards de francs CFA



Des participants à la rencontre

pour une durée de 4 ans. Le projet est destiné à fournir des opportunités de génération de revenus aux jeunes pauvres et vulnérables ciblés du Togo. Il vise également à soutenir le démarrage ou l'extension

des activités génératrices de revenus d'au moins 10.000 jeunes bénéficiaires qui auront terminé avec succès leur parcours de volontariat communautaire.

La rédaction

Forum économique Togo-UE

Le cabinet BAGE SARL retenu pour accompagner 125 projets

Le cabinet BAGE SARL a été retenu à l'issue d'un appel à candidatures lancé par la Cellule d'appui à l'ordonnateur national (CAON). Le recrutement de ce cabinet s'inscrit dans le cadre du premier Forum économique Togo-Union Européenne (Fetue) qui s'est tenu les 13 et 14 juin 2019 à Lomé. Le cabinet va appuyer les porteurs de projets retenus dans le cadre de cette initiative.

Les activités de la mission du cabinet BAGE SARL ont été officiellement lancées le mardi 17 novembre 2020 à la présidence de la République au cours d'une rencontre présidée par madame le ministre, secrétaire générale de la présidence. La rencontre s'est tenue en présence du chef de coopération de la Délégation de l'Union européenne et du chef de mission du cabinet BAGE SARL.

Le cabinet aidera les porteurs de projet dans la restructuration de leurs

plans d'affaires en vue de leur permettre de disposer des dossiers solides. Une équipe de 15 experts, spécialistes dans différents domaines, notamment des experts comptables, des managers de projets, des agroéconomistes et des ingénieurs industriels sera mobilisée par le cabinet. 125 projets retenus bénéficieront de cette assistance technique.

La mission du cabinet BAGE SARL sera de renforcer les capacités des porteurs de projets, notamment dans

la gestion d'entreprise, la gestion de la dette et sur d'autres aspects techniques pour leur permettre de mieux gérer leurs entreprises. Le cabinet les accompagnera aussi dans la levée des fonds. Un atelier de cadrage est prévu dans la première quinzaine du mois de décembre 2020 entre le cabinet et les porteurs de projets, pour permettre aux experts d'engager des échanges B to B en vue de la restructuration des plans d'affaires selon les standards requis. Des visites d'entreprises ou



Faure Gnassingbé et le vice-président de l'UE

de sites de productions sont prévues dès janvier 2021 ; des rencontres structurées auprès des banques, des institutions non-bancaires, des sociétés crédit-bail, des fonds d'investissement et des investisseurs potentiels seront organisées pour présenter les projets

restructurés. Un atelier de pitching se tiendra aussi en juin 2021, en présence des institutions financières locales, régionales et internationales, des fonds d'investissement pour la mobilisation des financements.

Félix T

Nouvelle liste des médicaments remboursables par l'Inam / Interview du Dr Amoussou Kouétété Teko

«Dans la nouvelle liste, 52% des médicaments ont leur base de remboursement égale au prix de vente en pharmacie»

Disposer d'un système d'assurance maladie publique plus optimal et plus efficace pour la population togolaise, telle est la volonté des autorités compétentes. Pour joindre l'acte à la parole, l'État a doté l'Institut national d'assurance maladie (Inam), d'une nouvelle liste des médicaments remboursables par l'assurance maladie publique. Quelle est la particularité de cette nouvelle liste, qui entre officiellement en vigueur à partir de ce mardi 1er décembre 2020? Quelles sont les parties prenantes de la mise au point de la liste? Quels sont les objectifs et les avantages de la nouvelle liste? Quelles sont les responsabilités de chaque acteur impliqué? Autant de questions qui trouvent des réponses dans cette interview, du docteur Amoussou Kouétété Teko, reçu dans l'émission «Inam vous parle».



Que faut-il savoir une liste de produits remboursables ?

Une liste des médicaments remboursables par l'assurance maladie publique, est un outil de gestion de l'assurance maladie qui est mis à la disposition des prestataires que sont les prescripteurs et les pharmaciens, pour leur permettre de reconnaître les médicaments à prescrire ou à dispenser aux assurés ainsi que leurs conditions de délivrance. Autrement dit, les médicaments qui sont couverts par l'Inam. C'est pourquoi on les appelle «remboursables».

Cette liste présente pour chaque médicament, le nom commercial, la substance active qu'il contient médicalement appelée Dénomination commune internationale (DCI), ses caractéristiques c'est-à-dire la forme et le dosage, le groupe de maladies qu'il traite, son prix de vente en pharmacie, ainsi que la part que l'Inam rembourse et sous quelle condition on peut le prescrire. Cette liste est fixée par l'État et est révisée périodiquement.

Pourquoi l'Etat a-t-il procédé à une nouvelle révision de la liste des médicaments

remboursables par l'assurance maladie publique?

Depuis le début des prestations de l'Inam en 2012, nous sommes sur la quatrième liste actuellement. Trois révisions ont donc déjà été faites et la dernière date de juin 2015. Nous révisons pour avoir la meilleure liste parce qu'une bonne liste doit répondre à trois impératifs: assurer la qualité des soins, c'est-à-dire contenir des médicaments efficaces et répondant aux besoins de soins de la population. Le second impératif est de permettre un remboursement optimal des médicaments aux assurés, autrement dit permettre une bonne couverture financière de leurs dépenses; un reste à payer pour les assurés qui doit rester faible. Le dernier impératif est que la liste doit garantir l'équilibre du régime, c'est-à-dire un remboursement des médicaments dépendant de leur utilité et non de leur coût sur le marché ou des comportements de prescription.

Le marché des médicaments et les besoins sanitaires en évolution permanente ainsi que les comportements changeants de prescription, nécessitent la recherche constante de ce

triple objectif. Le patient est au centre de nos préoccupations.

Comment a été faite cette nouvelle révision et qui sont les différents acteurs qui ont pris part au processus ?

C'est une révision qui a été très inclusive avec la participation de plusieurs acteurs. Elle a été conduite par l'État (représenté par le ministère de la Santé et le ministère en charge de la Protection sociale), les professionnels de santé, les ordres professionnels, les associations professionnelles de la santé, les praticiens des hôpitaux, les pharmaciens d'officine (pharmaciens des hôpitaux). Ils ont veillé à la prise en compte des besoins sanitaires réels et à la qualité des médicaments. Il y a l'Inam

des médicaments est plus équitable. Les médicaments qui ont le même principe actif, le même dosage et la même forme sont remboursés sur la base d'un même prix référentiel

Deuxième chose de nouveau, les bases de remboursement ont été fixées en tenant compte des médicaments les plus dispensés, les plus prescrits. Ce qui fait qu'on a tenu compte, au bout de la chaîne, de la satisfaction du client.

Troisième chose, c'est une liste qui a un nombre de médicaments un peu réduit, donc d'utilisation plus facile pour les prescripteurs comme pour les dispensateurs que sont les pharmaciens en officine.

Quels sont les avantages



qui a également participé bien-sûr mais en mettant comme input son expérience en matière de gestion du risque maladie. Il y a eu même, l'aide de l'Union européenne qui a envoyé une consultante en médicaments. Ces différentes personnes ont des expertises diverses et qui se complètent. C'est pourquoi il fallait la présence de tous pour vraiment faire une liste qui réponde aux exigences.

Cette liste a été non seulement élaborée par l'État, mais a été fixée par l'arrêté interministériel en date du 30 mars 2018.

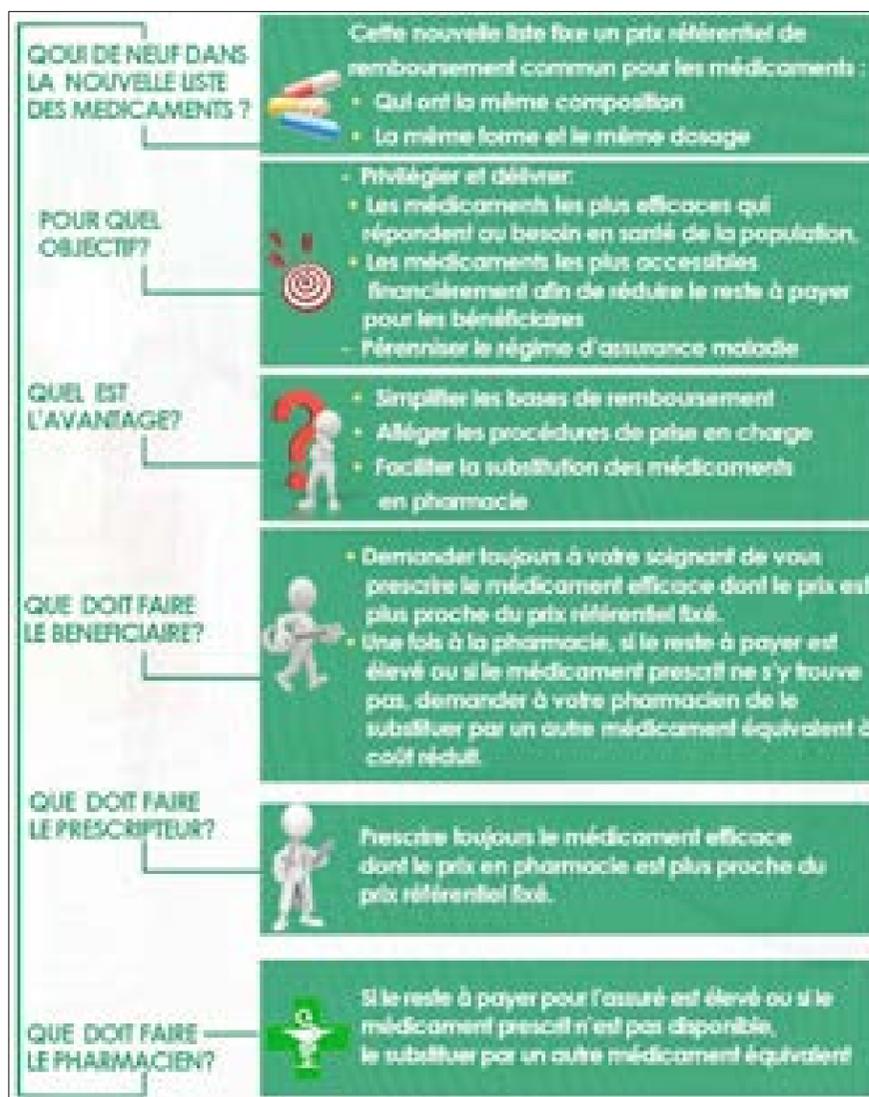
Quelles sont les nouveaux produits pharmaceutiques qui ont été introduits sur la liste ?

Il y a trois choses nouvelles. La première chose c'est que désormais, le remboursement

pour les assurés Inam, les prescripteurs et les pharmaciens ?

Pour les assurés Inam, cette liste leur permet d'avoir, non seulement des médicaments de qualité, mais avec un reste à charge très réduit, c'est-à-dire que ce qu'ils auront à payer est plus réduit. Il faut relever que dans la nouvelle liste, 52% des médicaments ont leur base de remboursement égale au prix de vente en pharmacie, donc les assurés payeront effectivement 20% du prix de vente en pharmacie.

Pour le prescripteur, le nombre moins important de médicaments facilitera l'utilisation de la liste. Pour le pharmacien, la dispensation sera plus facile et la substitution possible. A cet effet, l'Inam a



travers une bonne connaissance des groupes de médicaments identiques et de leur prix base de remboursement.

Il faudra qu'ils rendent disponible, les médicaments de cette liste qui ont leur prix proche des prix base de remboursement pour que les patients n'aient pas à payer un différentiel élevé. Pour les pharmaciens en officine, ils doivent assurer la disponibilité continue des médicaments de la liste et ils doivent chercher surtout à disponibiliser ceux dont le prix est inférieur ou égal au prix base de remboursement

mieux au patient.

Pour les prescripteurs, il faut qu'ils acceptent que les médicaments de même composition se valent, même s'il s'agit de générique. Prescrire un médicament de cette liste qui a son prix proche du prix base de remboursement, non seulement garantit son achat mais aussi n'appauvrit pas le patient. Pour les bénéficiaires, ils doivent connaître et user de leur droit à demander, lors d'une prescription ou d'une dispensation en pharmacie, le moins disants en coût. Les acteurs doivent mettre au



conçu pour le prescripteur et le pharmacien, un applicatif qui va les aider à faire le choix du médicament le plus efficient pour le patient.

Quelles sont les Responsabilités des acteurs impliqués, clé de l'atteinte des objectifs

Cette liste est très bien élaborée; elle comporte plusieurs avantages pour l'assuré, le prescripteur, le pharmacien et pour l'Inam qui est le gestionnaire du régime

d'assurance maladie.

Chacun aura sa partition à jouer. D'abord la gouvernance de l'Inam doit veiller à ce que chaque acteur accomplisse son rôle. Nous (Inam) devons suivre la liste et détecter tout dysfonctionnement dans son utilisation et proposer des solutions. Les grossistes répartiteurs privés ainsi que la centrale d'achat des médicaments essentiels génériques, doivent s'approprier la nouvelle liste des médicaments remboursables, à

(prix référentiel). Si toutefois, les prescripteurs prescrivent des produits qui sont chers dans un groupe identique de produits, le pharmacien doit pouvoir faire la substitution, donc donner le

centre de leur préoccupation, les patients. la bonne application de cette liste ouvre la voie vers une assurance maladie universelle.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

ACHETEZ & LISEZ DESORMAIS



SUR MON KIOSKIOSK.com OU **sur le portail Lome.com**

www.monkiosk.com OU **www.alome.com**

WWW.TOGOMATIN.TG

 : @Togomatin1

 : Togomatin

 : instagram.com / togomatin

 : www.togomatin.tg

Zoom sur le Togo qui qui impacte toute et ose

Suivez notre actualité sur whatsapp/info en TM | www.togomatin.tg

PRÊT

Spécial Fêtes



Offre soumise à condition

TAUX
0%

Vos cadeaux sont en route...

DU 1^{er} DÉCEMBRE 2020 AU 31 JANVIER 2021

Durée : Maximum 6 mois
Possibilité de payer par anticipation



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>



Littérature togolaise**« A feu nu », toute réflexion a un prix !**

« A feu nu » est un essai de l'auteur togolais Théo Ananissoh. Paru aux éditions « Awoudy » au Togo, l'ouvrage « A feu nu Essais sur nous » de Théo Ananissoh invite chacun à penser la vie togolaise d'une manière ou d'une autre. A travers un « procès littéraire » organisé par son éditeur, le 28 novembre dernier à Lomé, l'écrivain a exprimé sa motivation quant à la publication de son œuvre « A feu nu Essais sur nous ».

« A feu nu Essais sur nous » est un recueil de cinq essais, qui ont été écrits entre 2017 et 2020 et publiés pour la plupart dans le journal en ligne « letemps.com ». Notamment, « Mauvais format Mauvais destin ou pas », « La logique Boko », « Statut et fonction de la littérature en Afrique », « Président ! Président ! » et « Comment écrire sur ça? ». Ce sont des textes à vif, inspirés par la situation présente du Togo, mais toujours avec un certain recul d'analyse.

Dans la foulée d'écrire pour penser la Togo, l'auteur s'est appesanti sur la problématique de la

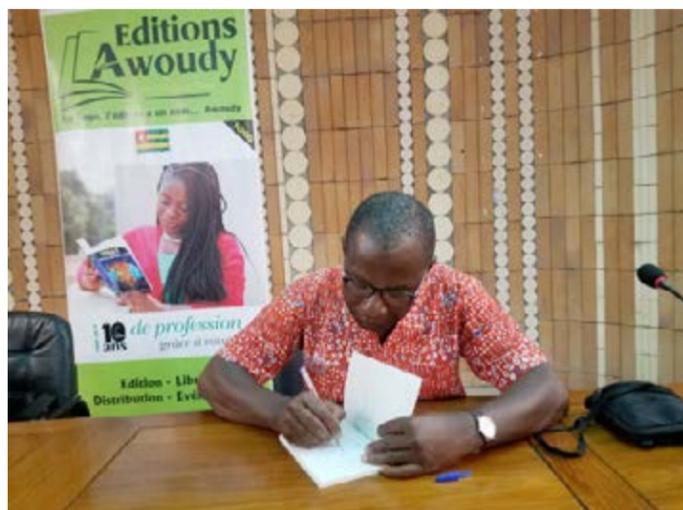
géographie de notre pays. « Alors, j'ai posé cette question ouverte : "Mauvais format Mauvais destin ou pas". Est-ce que la forme du Togo telle qu'on la connaît, expliquerait les soucis que nous avons ou non ? », se demande Théo Ananissoh.

Dans cet ouvrage « A feu nu », Théo Ananissoh n'a pas fait économie de ses pensées aussi subjectives qu'elles soient. Si l'histoire ce sont des mots, alors il est du ressort de l'écrivain d'écrire sa société. Le Togolais Théo Ananissoh fait sa part.

Si l'ouvrage est un feu, les mots seraient des flammes. Justement, « A

feu nu Essais sur nous » de Théo Ananissoh est un feu dont la flamme est à l'air libre. « Ici, j'ai voulu écrire quelque chose en ce sens que c'est direct, c'est vrai, c'est concret, c'est sans gants », précise-t-il.

Les thématiques à l'instar de la littérature en Afrique, les langues africaines, ou encore les dernières élections au Togo, meublent l'essai de Théo Ananissoh. « On a besoin de penser la vie, en l'occurrence la vie togolaise, on ne peut pas faire l'économie de la réflexion, en dehors de cela, il n'y a pas possibilité de changement



Théo Ananissoh dédicant son ouvrage

ni d'amélioration », avoue l'écrivain.

En tournée togolaise pour présenter cet essai admiratif pour plus d'un, Ananissoh a témoigné de sa gratitude à son éditeur pour la publication de son ouvrage. Pour lui, il est urgent que les auteurs africains puissent publier leurs ouvrages dans des

éditions sur le continent noir.

Théo Ananissoh est né en 1962 à Bambari, en République centrafricaine, de parents togolais. Il est l'auteur d'une demi-douzaine de romans dont la plupart sont publiés aux éditions Gallimard, en France.

Nadia Edodji

Festivités Ovazu**Les rituels de l'édition 2020 confinés dans les sanctuaires**

Le mot « Ovazu » vient des mots akposso « ova » (« fonio », une céréale) et « zu » (« fête »). Au programme : tam-tam, culte des ancêtres et cérémonies de consommation du nouveau fonio. Les habitants remercient les dieux pour avoir permis une récolte abondante, et pour avoir protégé la communauté. Le ministre en charge de la Culture Kossi Lamadokou a fait une rencontre avec le comité d'organisation d'Ovazu, les préfets, les maires et les chefs cantons du grand Akposso-Akebou.

Le fonio a vraisemblablement joué un rôle majeur dans la lutte contre les ennemis du peuple Akposso. Une des particularités de cette fête est qu'elle se déroule annuellement de façon rotative dans les préfectures de la souche Akposso. Elle est généralement célébrée le 2ème samedi de décembre,

une année sur deux à Amlamé, l'autre à Badou.

Les principales cérémonies qui constituent les points forts de cette fête sont : les cérémonies d'Atopani (tam-tam parlant) ou Atugba, le culte aux ancêtres et les cérémonies de la consommation du nouveau fonio (ovo yéyé).

La fête d'Ovazu a toujours drainé chaque année

de nombreux nouveaux manifestants et touristes en provenance de pays étrangers qui se retrouvent dans la sous-région pour assister aux rites et rituels inhabituels, aux spectacles organisés et, admirer les costumes traditionnels akposso.

A l'issue des échanges avec le ministre de la Culture



Le ministre Lamadokou au milieu

et du Tourisme Kossi Lamadokou, il en ressort que les festivités « Ovazu » (Ovazu, fête des moissons en pays Akposso et Akebou)

seront réduites cette année aux rituels dans les sanctuaires.

Nadia E.

LIRE**« Le père Goriot » de Honoré de Balzac. Ed Beq. Pp 10-12**

« ...À la nuit tombante, la porte à claire-voie est remplacée par une porte pleine. Le jardinet, aussi large que la façade est longue, se trouve encaissé par le mur de la rue et par le mur mitoyen de la maison voisine, le long de laquelle pend un manteau de lierre qui la cache entièrement, et attire les yeux des passants par un effet pittoresque dans Paris. Chacun de ces murs est tapissé d'espaliers et de vignes dont les fructifications grêles et

poudreuses sont l'objet des craintes annuelles de madame Vauquer et de ses conversations avec les pensionnaires. Le long de chaque muraille, règne une étroite allée qui mène à un couvert de tilleuls, mot que madame Vauquer, quoique née de Conflans, prononce obstinément tieuilles, malgré les observations grammaticales de ses hôtes. Entre les deux allées latérales est un carré d'artichauts flanqué d'arbres fruitiers en quenouille, et bordé d'oseille, de laitue ou de persil. Sous le couvert

de tilleuls est plantée une table ronde peinte en vert, et entourée de sièges. Là, durant les jours caniculaires, les convives assez riches pour se permettre de prendre du café, viennent le savourer par une chaleur capable de faire éclore des œufs. La façade, élevée de trois étages et surmontée de mansardes, est bâtie en moellons et badigeonnée avec cette couleur jaune qui donne un caractère ignoble à presque toutes les maisons de Paris. Les cinq croisées percées à chaque étage ont de petits

carreaux et sont garnies de jalousies dont aucune n'est relevée de la même manière, en sorte que toutes leurs lignes jurent entre elles. La profondeur de cette maison comporte deux croisées qui, au rez-de-chaussée, ont pour ornement des barreaux en fer, grillagés. Derrière le bâtiment est une cour large d'environ vingt pieds, où vivent en bonne intelligence des cochons, des poules, des lapins, et au fond de laquelle s'élève un hangar à serrer le bois. Entre ce hangar et la fenêtre de la cuisine se

suspend le garde-manger, au-dessous duquel tombent les eaux grasses de l'évier. Cette cour a sur la rue Neuve-Sainte-Geneviève une porte étroite par où la cuisinière chasse les ordures de la maison en nettoyant cette sentine à grand renfort d'eau, sous peine de peste. Naturellement destiné à l'exploitation de la pension bourgeoise, le rez-de-chaussée se compose d'une première pièce éclairée par les deux croisées de la rue, et où l'on entre par une porte-fenêtre... »

Stage / Togo 2-1 Maroc

Les Éperviers U20 donnent du sourire amical au public sportif togolais

En stage au Maroc dans le cadre des préparatifs pour le tournoi Ufoa B, qualificatif pour la phase finale de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 20 ans (U20) en Mauritanie 2021, les Éperviers U20 du Togo ont disputé une rencontre amicale, le samedi 28 novembre avec la sélection U20 marocaine. Les jeunes Éperviers ont pris le dessus sur les Lionceaux de l'Atlas sur un score de 2 but à 1.



Klidjè Thibault en action lors de la rencontre amicale

La sélection nationale U20 marocaine s'est amicalement inclinée à domicile, au stade du Complexe Mohamed VI Football, face à la sélection togolaise de la même catégorie. Mohammed VI de Football. Les Lionceaux de l'Atlas ont ouvert le score par Mountassir Lahtimi (4ème). Les protégés du sélectionneur des Éperviers U20, Jonas Kokou Komlan, ont égalisé par Dovlo Enzo (46ème) avant que Thibault Klidjè (82ème) n'aggrave le score.

L'entraîneur du Togo, Jonas Kokou Komla, s'est félicité de la victoire de ses poulains (2-1) contre le Maroc et analyse que les Lionceaux de l'Atlas sont d'un autre niveau. Le Togo a été réactif, après avoir encaissé le premier but à la 5e minute du jeu, les Éperviers juniors ont égalisé dans le temps supplémentaire de la

première période sur un coup franc à couper le souffle signé Enzo Dovlo. Une réactivité saluée par Jonas Komla qui aussi se dit satisfait de l'intensité et de la production de jeu de son équipe.

« Ce qui a été bien, c'est une bonne réaction des jeunes, qui ont su vraiment mettre le pied sur ballon, jouer notre football. On est revenu au score et on a mis un deuxième but », a déclaré Jonas Kokou Komla, interrogé par la FTF. « Dans le fond, il y avait de l'intensité. Physiquement on était bien et tactiquement on a su les contenir donc je pense que cela été un bon match », s'est-il réjoui.

L'entraîneur a aussi salué l'initiative de la FTF qui a organisé ce stage appuyé de matchs amicaux. Car dit-il, cela lui permet de découvrir au mieux chaque talent.

« Cela m'a permis de faire une bonne revue de troupes sur le plan international, parce que tous les matchs qu'on avait joués, c'était au Togo. Là, c'est un autre niveau, sur le plan international, un haut niveau, donc cela m'a permis de voir tout le monde individuellement. Je verrai encore d'autres, lors du deuxième match le mardi », note le sélectionneur de la sélection togolaise U20.

Loin de dormir sur leurs lauriers, le sélectionneur promet que lui et son équipe vont aborder le match retour (1er décembre) comme si c'était en compétition officielle. La rage de vaincre. « Comme je l'ai dit, on va l'aborder dans le même état d'esprit. Que ce soit les matchs amicaux, on les joue comme des matchs officiels, comme des finales. Donc nous allons l'aborder, en nous disant que c'est notre deuxième match au tournoi, nous devons le jouer, le gagner pour que nous puissions aller de l'avant », confie-t-il.

Les Marocains et Togolais U20 se retrouveront demain mardi 1er décembre 2020, pour disputer un deuxième match amical sur les mêmes installations que celles du premier match.

Attipoe Edem Kodjo

Encadrement technique du football à la base La FTF et la Dissu signent une convention

La Fédération togolaise de football (FTF) et la Direction des sports scolaires et Universitaire (Dissu), ont procédé, en septembre 2020 au ministère des Sports, à la signature d'un partenariat de convention pour améliorer l'encadrement technique des centres de formation et contribuer à l'éclosion du football togolais.

« La FTF, à travers la Direction des sports scolaires et universitaire va faire la promotion du football à la base, notamment dans les écoles primaires et secondaires et aussi nous attendons nous appuyer sur la Dissu pour faire la promotion du football féminin. L'élan s'est tourné aujourd'hui vers le football féminin et par rapport à cela, il faut emmener les jeunes filles à toucher au ballon pour une première fois », a expliqué, Pierre Lamadokou, secrétaire général d'alors de la FTF.

Pour lui, « c'est de cette manière que le Comex de la FTF entend faire la promotion du football féminin pour que les jeunes filles ne perçoivent plus le ballon comme un outil destiné uniquement au garçon. Dans cet esprit, nous voulons lancer une vaste campagne au niveau des écoles pour permettre aux jeunes filles de toucher pour une première fois dans leur vie au ballon. La Dissu jouera un rôle très important dans le cadre de ce projet qui sera réévalué périodiquement ».

« C'est un long parcours qui a abouti à la signature de ce protocole de partenariat. Et nous avons relevé tout de suite, qu'il existe un lien naturel entre la Direction des sports scolaire et

universitaire et la Fédération togolaise de football. Nous avons organisé au niveau de la Dissu, des championnats scolaires et universitaires notamment au niveau du volet football. Il y a très longtemps et après l'historique qui a été développée dans le power point, il est montré d'ailleurs que depuis avant les indépendances, on organisait les championnats scolaire et universitaire », a ajouté Pierre Lamadokou.

Nous avons presque fait la même chose, poursuit-il. « Nous avons ensemble mûri les réflexions et nous nous sommes rendu compte qu'au-delà de ce que nous faisons, il y a bien d'autres stratégies que nous pouvons mettre en place, d'autres innovations qui pourraient contribuer à l'émission du football dans notre pays. Voilà l'une des principales raisons qui nous ont poussé à signer ce partenariat », selon lui.

Pour Zibo Ayouba, directeur des Sports scolaires et universitaires (Dissu), c'est le moment privilégié de franchir un cap et se projeter vers le développement du football chez les jeunes.

A.E. Kodjo

Avenir sportif au Togo

Le ministère des Sports, la FTF, et les acteurs réfléchissent sur les moyens de relance

Le ministère des Sports, la Fédération togolaise de football (FTF), et les acteurs du football togolais ont tenu, en septembre 2020, un atelier de réflexion. Considérant la situation actuelle de crise sanitaire de coronavirus, les parties prenantes ont réfléchi sur les moyens de relancer les activités sportives et les championnats nationaux des première et deuxième divisions.

« Pour permettre au gouvernement de prendre en compte la situation du monde sportif, il est nécessaire que les propositions viennent des acteurs eux-mêmes. Alors, nous nous sommes dit qu'il faut une rencontre comme celle-ci pour que les présidents des fédérations essayent d'échanger avec le cabinet sur les mesures que nous pouvons prendre pour que les activités sportives puissent recommencer », avait déclaré Foli-Bazi Katari, autrefois ministre des Sports de la République togolaise.

« En réalité, on ne saurait rester dans un Etat sans sport tout le temps étant donné que les activités sportives se trouvent être les activités qui embrassent le maximum de nos concitoyens (...). J'aurai bien voulu qu'à cette rencontre, que ce ne soit pas le gouvernement, que ce ne soit pas le comité national de riposte qui se mette à réfléchir sur les conditions dans lesquelles les activités doivent recommencer, mais que ce soit nous-mêmes acteurs du sport qui réfléchissons et qui faisons la proposition

au gouvernement et à la commission nationale » a-t-il expliqué.

Pour le président de la Fédération togolaise de football (FTF), Guy Akpovy, ayant pris part à cette rencontre, « L'autre préoccupation majeure aujourd'hui, ce sont les compétitions internationales puisqu'en interne nous n'avons pas d'obligation vis-à-vis de quelque acteur que ce soit mais à l'international les dates s'imposent à nous ».

« Donc c'est à ce niveau que nous restons vraiment



Football togolais (illustration)

préoccupés par rapport à la reprise des différents entraînements de toutes les équipes nationales, y compris les clubs qualifiés pour représenter le Togo sur l'échiquier continental », a poursuivi Guy Akpovy, en restant favorable à une dérogation spéciale pour les équipes engagées pour des compétitions africaines notamment Unisport de

Sokodé et Asko de Kara. « Une requête est introduite au niveau du gouvernement tendant à la demande d'une dérogation spéciale pour toutes les équipes nationales pour qu'elles puissent se remettre au travail dans les conditions strictes », a déclaré le président de la Fédération togolaise de football (FTF).

A. E. Kodjo

Connexion internet

Christian Trimua prend la défense du consommateur togolais

À la suite de Michel Yaovi Galley, nouveau directeur général de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), le ministre Christian Trimua, porte-parole du gouvernement, donne son avis sur la situation et vole à son tour au secours du consommateur togolais. Comme tous les Togolais, il souhaite que notre pays dispose d'un internet de meilleure qualité et surtout à un coût abordable.

Le sujet est vraiment à l'ordre du jour. La gestion du secteur de l'internet dans notre pays intéresse nos compatriotes au plus haut point. En effet, il est désormais inconcevable qu'un pays puisse exister sans connexion internet. Beaucoup d'activités y sont liées. On peut comparer le manque d'internet au fait qu'une localité ne dispose pas d'énergie. Cette localité ne pourra jamais émerger. De la même façon, une connexion internet de mauvaise qualité est comparable à des coupures

intempestives d'électricité. En d'autres termes, on l'a, mais on ne l'a pas. Une situation assez complexe. « Aujourd'hui, l'internet est un véritable enjeu pour notre pays et nous entendons les plaintes de nos compatriotes là-dessus. Et on ne peut qu'interpeller tous les fournisseurs d'accès à internet notamment les opérateurs de téléphonie mobile », s'est exprimé Christian Trimua. Un internet d'un coup élevé est semblable à ces populations qui faute de



Christian Trimua

moyens pour faire face aux coûts de branchement du courant électrique, font des branchements sauvages à leurs risques et périls. L'éducation, les échanges économiques, la communication et beaucoup d'autres secteurs

sont tout simplement en berne lorsque l'on n'a pas accès à un internet de qualité. Vendredi dernier, Togocom a annoncé avoir lancé la 5G. Mais, beaucoup de nos compatriotes se demandent si dans la

réalité nos opérateurs de téléphonie mobile sont déjà à la 3G, pour parler de la 4G ? Ils ont raison de s'interroger ainsi, parce que la rapidité n'est pas au rendez-vous. Et très souvent, l'on assiste à des flottements, si ce n'est pas des interruptions pures et simples.

Alors quand l'occasion lui est donnée de se prononcer sur le sujet, il est clair que le ministre Trimua ne peut que prendre le parti du peuple. « Les fournisseurs d'accès internet doivent imaginer de nouvelles politiques commerciales pour faire face à la forte demande, notamment concernant l'enseignement. Dans ce domaine, la connexion à internet est indispensable », a-t-il déclaré.

Edem Dadzie

Textes sur la presse et les communications au Togo

Clap de fin d'un séminaire vendredi dernier à Atakpamé pour des journalistes des régions Maritime et Plateaux

Une cinquantaine de professionnels des médias venus des régions Maritime ; Plateaux et du District autonome du grand Lomé ont bouclé le 27 novembre 2020 à Atakpamé, à une rencontre d'information, de sensibilisation et d'appropriation de 3 jours, des textes réglementaires et législatifs sur la la presse et les communications électroniques au Togo.



La table d'honneur lors du séminaire

initée par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication

(Haac) avec l'appui financier de l'Ambassade de France au Togo à travers le projet

de Formation et d'Appui au Secteur de l'Audiovisuel et Médias (Profamed), elle

était la première de la série avant celle qui aura lieu en février 2021 au bénéfice des journalistes des régions Centrale, de la Kara et des Savanes.

Cherchant à permettre aux participants et plus largement aux journalistes togolais de mieux cerner l'esprit et la lettre des nouvelles dispositions et modifications élaborées par la Haac sur la base de nouveaux textes législatifs encadrant l'exercice du métier en vue d'une meilleure application par les professionnels des médias, la rencontre a permis de doter des participants des recueils de nouveaux textes qui se présentent comme des bréviaires pour eux.

Le rendez-vous a été l'occasion de débats et d'échanges vifs et productifs permettant de creuser lesdits textes et d'en retenir la meilleure substance. Ainsi des dispositions très relevées de la loi organique relative à la HAAC, du code de la presse et de la communication promulgué en janvier en dernier ainsi que le code de déontologie étaient inscrites à l'ordre des communications qui donnaient à des discussions houleuses chaque fois. Les communications ont porté entre autres sur : le statut du journaliste

et du professionnel de la communication, la transformation des organes de presse en entreprises de presse, la création et l'exploitation des organes de presse écrite, audiovisuels et en ligne, le statut du directeur de publication, le paysage audiovisuel togolais à l'heure de la TNT, les violations des règles déontologiques et les sanctions applicables, etc. Désormais imprégnés de toutes ces dispositions, la mise en pratique de ces règles permettra aux professionnels de pratiquer le métier sous de nouveaux jours avec à la clé, un travail journalistique de qualité que les membres de la Haac n'ont pas manqué de saluer. Ouverts le 25 novembre 2020 par le vice-président de la Haac, M. Olympio Octave, avec à ses côtés, le 2ème adjoint au Maire de la Commune Ogoou1, M. Toyo Yawo, du rapporteur de la Haac, M. Badji Bassa Babaka ainsi que les membres de la Haac, les travaux ont été clôturés ce 27 novembre par le président le Haac, M. Télou Pitalounani qui garde espoir que les connaissances acquises au cours de ce séminaire contribuent au renforcement de la « noblesse » de la profession de journaliste.

TM

TOGOMATIN

DIRECT AGENCE
Agence conseil en communication

Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires !
Vous avez besoin d'une communication dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU NUMÉRO DE JEUNE AFRIQUE



GOUVERNANCE

L'Afrique en quête d'un nouveau leadership

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT

chez votre marchand de journaux
et en édition digitale pour seulement

1€

www.jeuneafrique.com

